



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20 décembre 2021 à 18h

2021/101

**Présents :** Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Jean TRILLÉ, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Jean-Christophe MADELAINE, Sébastien ABADIE, Sandrine TREBUCQ, Dominique GAYE, Serge ALMENDRO, Jean-Baptiste MARTINEZ. Arrivée au point relatif au télétravail : Régine TOSON, Bernard JOUCLA

**Absents :** Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Hélène FRANCES (procuration à Sandrine TREBUCQ), Ingrid BOUTARFA (procuration à Serge ALMENDRO), Juliette SALANNE (procuration à Serge ALMENDRO), Laetitia CAZABAN (procuration à Jean-Christophe MADELAINE), Bernard LHOSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Caroline ECORCHON

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 15 décembre 2021

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES OUVERTURES DOMINICALES 2022**

Monsieur le Maire rappelle qu'il est possible d'accorder des ouvertures exceptionnelles jusqu'à 12 dimanches par an.

Avant 2016, la commune accordait 2 ouvertures par an sur un total maximum de 5. En 2017 elle a accordé 5 ouvertures sur les 12 possibles et 6 pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021.

Pour 2022, il est proposé d'en accorder 6, sachant que l'agglomération donne son aval puisque la demande est supérieure à 5 ouvertures pour l'année (délibération en ce sens votée lors du conseil communautaire du 15/12 : 12 à Lourdes, 6 ailleurs).

Après débat les dimanches proposés pour l'année 2022 sont :

- 16 janvier
- 26 juin
- 27 novembre
- 4, 11 et 18 décembre



Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (une abstention : Serge ALMENDRO), autorise l'ouverture pour 6 dimanches en 2022.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le... ~~22 DEC. 2021~~ 22 DEC. 2021

de la publication le.....

IBOS, le... 22 DEC. 2021

Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

Denis FEGNE

